



Déclaration liminaire FSU 42

CDEN du 7 novembre 2024

Ce CDEN se tient alors que nous connaissons notre 6^{ème} ministre de l'Education Nationale depuis le début du 2^{ème} quinquennat Macron, et le 4^{ème} depuis le début de l'année 2024... les Ministres se succèdent, le Président a dissous l'Assemblée Nationale, et pourtant rien ne semble vraiment changer dans la politique rétrograde et délétère du gouvernement, malgré les oppositions et les mises en garde. Cette rentrée se place même sous le signe d'une aggravation manifeste avec des annonces de mesures, qui si elles étaient adoptées, seraient catastrophiques : jours de carence supplémentaires, baisse de l'indemnisation des jours d'arrêt pour maladie, confirmation du gel de la valeur du point d'indice, suppression de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat pour les agents, report de la revalorisation des pensions pour les retraités... Le gouvernement méprise les fonctionnaires de l'Education Nationale, qui tiennent pourtant l'Ecole à bout de bras, et amplifie encore davantage la crise de recrutement dans nos métiers.

Dans le même temps, le budget d'austérité du gouvernement prévoit la suppression de 4000 postes d'enseignant-es à la rentrée 2025, prétextant une baisse démographique. En effet, le nombre d'élèves va baisser de 97 000... mais ces dernières années, nous avons gagné 7 400 élèves, et pourtant, en 7 ans, ce sont près de 8000 postes qui ont été supprimés. La FSU maintient que la baisse démographique doit être considérée comme une chance pour diminuer durablement les effectifs par classe, véritable levier pour faire réussir tous nos élèves.

Au lieu de cela, le gouvernement s'entête, même devant l'évidence, dans des dispositifs coûteux et inefficaces : l'Assemblée et le Sénat ont voté ce mercredi 30 octobre, dans leurs commissions des finances respectives, la suppression du SNU dans le budget de l'Etat. Cela n'empêche pas la porte-parole du gouvernement d'affirmer, le lendemain, qu'il faut maintenir ce dispositif, dont l'expérimentation a déjà duré 5 ans... En outre, malgré une très forte opposition du terrain à la mise en place du Choc des savoirs, la Ministre Anne Genetet prétend vouloir étendre les groupes de besoin aux classes de 4^{ème} et 3^{ème}, sans qu'aucun bilan officiel n'ait été réalisé pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème} : quelle obstination pour des mesures idéologiques qui ne font pas leur preuve, détruisent les emplois du temps, et trient lamentablement nos élèves...

De même, combien de temps faudra-t-il au gouvernement pour se rendre compte de la totale inefficacité du Pacte ? Dans les documents préparatoires qui nous ont été adressés pour ce CDEN, on constate, qu'en répartition dans la Loire, le remplacement de courte durée représente 24,88% des parts... cela signifie donc que 75,12% des parts sont utilisées à d'autres missions. Le Pacte, qui avait été vendu à grand renfort de communication comme la formule magique du remplacement des enseignants ne trompe plus personne au bout d'un an d'expérimentation. Plus personne en effet ne peut raisonnablement croire en ce dispositif, qui ne règle en rien la question des absences de courte durée. Plus personne ne peut se satisfaire de voir un cours d'anglais remplacé par un cours de physique, à moins d'accepter que l'Education Nationale ne soit devenue la garderie la plus chère de France. Que d'argent mal employé...

Pour le primaire dans la Loire, la FSU avait alerté sur le manque de remplaçant-es pour l'année à venir. Les manques sont déjà criants et nous pouvons déjà anticiper de graves carences en remplacement pour les mois à venir, il s'agit d'une question qui concerne les agents mais également les usagers et les communes puisque c'est la continuité du service public qui est en jeu.

Nous voudrions terminer par un sujet qui nous tient particulièrement à cœur : l'accueil et l'inclusion des élèves en situation de handicap. 80 élèves sont encore en attente d'une place dans un dispositif ULIS dans notre département, 1^{er} et 2nd degré confondus, mais c'est en collège que le manque de place est le plus criant. De même, de nombreux élèves voient le nombre d'heures d'accompagnement par un-e AESH diminuer par la mutualisation de ses heures d'accompagnement. La FSU réaffirme ici la nécessité impérieuse de recruter massivement des AESH pour donner à nos élèves les aides à hauteur de leurs besoins.